

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1518

23 juillet 2010

SOMMAIRE

Anglo Coal CMC 1	72862	GLG Multi-Strategy Fund Sicav	72847
Bear Stearns International Funding I S.à r.l.	72818	Harrington	72837
Capita Fiduciary S.A.	72820	Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l.	72837
Capital Partners Investments S à r. l.	72819	Illinois S.A.	72860
Cap Vinci	72820	Imacorp, Fiduciaire d'Organisation S.A.	72861
Cofalux Immobilière S.A.	72821	Image Course SA	72860
Constructions Siebenaller S.A.	72822	Image Course SA	72861
Cross Falls Holding S.A.	72819	Image Course SA	72861
CVI Global Lux Oil and Gas 2 S.à r.l.	72821	Immo-Girst S.à r.l.	72862
CVI Global Lux Oil and Gas S. à r.l.	72821	Immo Lux - Airport S.A.	72821
Dinkel	72822	Immo Lux - Airport S.A.	72861
Don Ros Co S.A.	72820	J.A.C. Store S.à r.l.	72862
Don Ros Co S.A.	72822	Jeferson S.A.	72863
Era Investments S.A.	72823	J.P. Morgan Capital Real Estate S.à r.l. ...	72861
Esofac Insurance Services S.A.	72860	J.P. Morgan Real Estate Holdings S.à r.l.	72862
Eureka Travel S.A.	72823	Klinengo S.A.	72864
Fidei Fiduciaire S. à r.l.	72820	Kolarinvest S.A.	72818
FinAdmin E.I.G.	72823	Lone Star Capital Investments S.à r.l.	72847
Foodline Holding S.A.	72825	Marvillo S.à r.l.	72864
Foodline Management Services S.A.	72825	Media Marketing Communication	72835
Foodline Management Services S.A.	72830	Morati Immobilière S.A.	72826
FRE02 S.A.	72825	Pasarela	72823
FRE02 S.A.	72826	Securisk	72833
FRE02 S.A.	72826	Stanhope	72864
FRE04 S.A.	72829	TCN Holding (Luxembourg) S.à r.l.	72830
FRE04 S.A.	72830	Unigra International S.A.	72819
FRE04 S.A.	72833	Vendor S.A.	72829
GE Financial Services S.à r.l.	72833	Warner Music Luxembourg S.à r.l.	72859
Gemini Holding SA	72834		
Giellepi S.A.	72836		

Bear Stearns International Funding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 817.020,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 122.102.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 28 mai 2010

Composition du Conseil de Gérance

L'Associé unique a décidé de renouveler les mandats des gérants suivants pour un terme d'un an qui viendra à échéance lors de la fermeture de l'assemblée générale de l'an 2011.

Au 28 mai 2010, le conseil de gérance se compose comme suit:

- M. Alain PICHERIT, Gérant, L-2633 Senningerberg, 6 route de Trèves,
- M. David J O'Neill, Gérant, L-2633 Senningerberg, 6 route de Trèves,
- M. Thierry MAES, Gérant, L-2633 Senningerberg, 6 route de Trèves,

Le Conseil de Gérance a également noté la démission de M. Liam J MacNamara en tant que Gérant de la société en date du 25 mars 2010.

Certifié conforme

Pam Steinfeldt-Kristensen

Company Secretary

Référence de publication: 2010067639/21.

(100082523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Kolarinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 103.922.

—
Extrait sincère et conforme du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique adoptées à Bertrange le 12 mai 2010 à 15 heures

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Messieurs Gabriel JEAN, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, et Robert LOHR, demeurant 5, les Coteaux, F-67980 Hangenbieten et de la société CRITERIA Sàrl établie au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2016.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL Luxembourg Sàrl, avec siège social au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2016.

Il résulte dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Messieurs Gabriel JEAN, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et Robert LOHR, demeurant 5, les Coteaux, F-67980 Hangenbieten

Extrait sincère et conforme des décisions circulaires du Conseil d'Administration en date du 12 mai 2010

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel JEAN demeurant au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été nommé en tant que président du Conseil d'Administration de la Société à compter de ce jour, conformément à l'Article 7 des Statuts de la Société.

En qualité d'administrateur-délégué et de président, Monsieur Gabriel JEAN aura tous les pouvoirs réservés à cette fonction dans les Statuts de la Société.

Il résulte dudit procès-verbal que la gestion journalière de la société a été déléguée à Messieurs Gabriel JEAN, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, et Robert LOHR, demeurant 5, les Coteaux, F-67980 Hangenbieten.

En qualité d'administrateur-délégué, Messieurs Gabriel JEAN et Robert LOHR auront le pouvoir d'engager la Société par leur seule signature dans le cadre des actes de gestion journalière.

Bertrange, le 12 mai 2010.

Pour KOLARINVEST S.A.

Référence de publication: 2010067784/33.

(100082390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Capital Partners Investments S à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 131.142.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067650/9.

(100082526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Cross Falls Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 89.243.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 26 mai 2010 que:

- le siège social de la société est transféré au 37 rue d'Anvers, L-1030 Luxembourg;

- M. Giovanni Vittore, M. Frédéric Noël et M. Rémy Meneguz, administrateurs ont été remplacés par Messieurs Jimmy Tong Sam, expert-comptable, né le 24 novembre 1968 à Moka, Ile Maurice; Philippe Chan, expert-comptable, né le 15 novembre 1974 à Candos, Ile Maurice et Jean-Marie Schul, comptable, né le 15 août 1972 à St Mard, Belgique demeurant professionnellement 1 Rue des Glacis, L-1628 Luxembourg. Le mandat des nouveaux administrateurs expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2010067660/19.

(100082358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Unigra International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 43.748.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 31 mai 2010.

Résolutions:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2010 comme suit:

Conseil d'administration:

M Luciano Martini, demeurant à Via Gardizza, I- 48017, Conselice (Italie), président;

Mme Emanuela Corvasce, employée privée, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

M. Giovanni Spasiano, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

M. Christophe Velle, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 11-13; Boulevard de la Foire, L- 1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010067898/26.

(100082564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Cap Vinci, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 107.519.

—
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067667/9.

(100082319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Capita Fiduciary S.A., Société Anonyme,

(anc. Fidei Fiduciaire S. à r.l.).

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 117.939.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 30 juillet 2009 que:

1. Est nommé, Président du Conseil d'Administration jusqu'à l'assemblée général qui se tiendra en 2012, Monsieur Ian ROBERTS.

2. Sont nommés en tant qu'administrateurs-délégués jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012, Messieurs Alain LAM L.C.K. ayant pour adresse personnelle 24 rue du docteur Ernest Feltgen, L-7531 Mersch, Luxembourg et Bruno BEERNAERTS ayant son adresse 37 rue Alphonse Munchen, L-2172 Luxembourg.

3. Est nommé, en tant que réviseur et jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2012, la société "ERNST & YOUNG S.A.", ayant son siège social au 7 Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg et enregistré au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B47771.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010067668/21.

(100082512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Don Ros Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.588.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 23 février 2010:

Monsieur Antonius Van Dongen, demeurant 10, Markt, NL-4841 AC Prinsenbeek, a été nommé Président du Conseil d'Administration et Administrateur délégué pour la durée de son mandat d'administrateur de la société, renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016.

Le mandat d'administrateur de Madame Wilhelmina Van Rosmeulen, demeurant 10, Markt, NL-4841 AC Prinsenbeek, a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016.

Le mandat d'administrateur de Madame Natalia Kornienkova, demeurant 1, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016.

Conformément à l'article 6 (2) des statuts, la société se trouve engagée par la signature individuelle de l'Administrateur délégué ou par la signature conjointe de deux administrateurs.

Il est aussi accepté la démission de Hermans Guy comme administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2010.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2010067690/24.

(100082548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Cofalux Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 2, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 26.154.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2010 que Monsieur Franz Neubauer, demeurant à D-71384 Weinstadt, Traubenstrasse 27 a été élu aux fonctions de commissaire aux comptes pour un terme de 6 ans. Luxembourg, le 11 juin 2010.

Référence de publication: 2010067682/11.

(100082624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

CVI Global Lux Oil and Gas S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 132.065.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Référence de publication: 2010067686/10.

(100082285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

CVI Global Lux Oil and Gas 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 140.886.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Référence de publication: 2010067687/10.

(100082284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Immo Lux - Airport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 67.105.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2010

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de L'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur Lucien GIJSENS, administrateur de société, demeurant professionnellement au 12, Havenlaan, B-1080 Bruxelles, Président

- Madame Beatrijs DE WOLF, chargée de relations KBC Bank N.V., demeurant à 9300 Aalst, Hyacintenstraat 53 (Belgique).

- Monsieur Hubert DE PEUTER, Responsable Service Titrisation et Investissements, demeurant 9, Mezendreef, B-3140 Keerbergen

- Madame Carine VAN BEVER, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 12, Havenlaan, B-1080 Bruxelles

- Monsieur Kim CRETEN, demeurant 24, Hoogveld, B-9340 Lede

- Monsieur Werner Van MINNEBRUGGEN, demeurant Waterrad 4, B-9860 Oosterzele

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010067764/23.

(100082510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Dinkel, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 143.876.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2010067689/14.

(100082477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Don Ros Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 72.588.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale d'une réunion tenue en date du 29 septembre 2000:

Il est accepté la démission de Lucien Voet comme administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2010.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2010067691/14.

(100082548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Constructions Siebenaller S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7526 Mersch, allée John W. Leonard.
R.C.S. Luxembourg B 73.747.

Réunion du conseil d'administration du 11 juin 2009

Sont présents:

Administrateur de la catégorie "A":

1. Monsieur Daniel Siebenaller, ingénieur industriel, demeurant à 103, rue Principale L-5367 Schuttrange, né à Luxembourg, le 15 juillet 1976,

Administrateurs de la catégorie "B":

2. Monsieur Alexandre Teixeira de Graca, employé privé, demeurant à L-6212 Consdorf, 27, rue Hiehl, né à Murça (Portugal), le 6 octobre 1951,

3. Monsieur Arsène Gouber, employé privé, demeurant à L-7473 Schoenfels, 4A, rue du Village, né à Luxembourg, le 13 décembre 1964,

Administrateur de la catégorie "C":

4. Madame Annelise Siebenaller, sans état, demeurant à L-7540 Roilingen/Mersch, 70, rue de Luxembourg, née à Amsterdam (Pays-Bas), le 3 janvier 1952.

Le Conseil d'Administration nomme Madame Annelise Siebenaller-Appel, prénommée, comme présidente du Conseil d'Administration pour un terme prenant fin lors de l'Assemblée Générale annuelle en 2015.

Mersch, le 11 juin 2009.

Monsieur Daniel SIEBENALLER / Monsieur Arsène GOUBER / Monsieur Alexandre TEIXEIRA DA GRACA /
Madame Annelise SIEBENALLER

Administrateur catégorie A / Administrateur catégorie B / Administrateur catégorie B / Administrateur catégorie C

Référence de publication: 2010069887/26.

(100082288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Era Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 142.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ERA INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2010067703/10.

(100082528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Eureka Travel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 69, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 86.201.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUREKA TRAVEL S.A.

Référence de publication: 2010067705/10.

(100082529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

FinAdmin E.I.G., Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités de Capellen.
R.C.S. Luxembourg C 63.

Extrait de l'assemblée générale du Groupement du 3 juin 2010

En date du 3 juin 2010, l'assemblée générale du Groupement a pris les résolutions suivantes:

de nommer Monsieur Antonio CORPAS, né le 19 juin 1968 à Pantin, France, demeurant professionnellement à 38, Parc d'Activités de Capellen, L-8308 Capellen, en tant que nouveau gérant du Groupement avec effet immédiat et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011;

de prolonger le mandat de Monsieur Clive GRIFFITHS en tant que gérant du Groupement avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Les gérants du Groupement sont désormais:

Monsieur Clive GRIFFITHS

Monsieur Antonio CORPAS

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

FinAdmin E.I.G.

Signature

Référence de publication: 2010067710/21.

(100082530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pasarela, Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 125.060.

L'an deux mille dix, le vingt-huit avril.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

A comparu:

Monsieur Peter R.J. Hendriks, né le 27 novembre 1955 à Sittard (Pay-Bas), résident au 125, Heidestraat, 6114 AC Susteren (NL),

Actionnaire unique (l'«Actionnaire Unique») de la société anonyme «PASARELA», ayant anciennement son siège social au Grand-Duché du Luxembourg au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B125.060, constituée suivant acte reçu par le notaire Anja HOLTZ de Wiltz, le 15 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 856 du 11 mai 2007 (les «Statuts»).

Le comparant prend ici les résolutions écrites suivantes en conformité avec les dispositions de l'article 67 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée.

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de transférer le siège social de la Société de L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités à L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.

Seconde résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'article 2 des Statuts de la Société lequel aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le conseil d'administration est autorisé à transférer le siège social de la Société au sein de la ville du siège social statutaire.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.»

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide de nommer aux fonctions d'Administrateurs:

- Monsieur Peter Rudi Josef Hendriks, né le 27 novembre 1955 à Sittard (Pays-Bas), directeur de société, résident au 125, Heidestraat, 6114 AC Susteren (NL);
- Madame Lucienne Elisabeth Johanna Maria Van Binsbergen, née le 25 septembre 1967 à Sittard (Pays-Bas), directrice de sociétés, résidante au 123-125, Heiderstraat, 6114 AC Susteren (NL);
- Madame Katerina Kubova, née le 11 février 1970 à Prostějov, République Tchèque, employée, ayant adresse professionnelle au 51, Route de Thionville, L-2611 Luxembourg.

Le conseil d'administration est par conséquent composé de:

- Peter Rudi Josef Hendriks;
- Lucienne Elisabeth Johanna Maria Van Binsbergen;
- Katerina Kubova, susdits.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique décide de révoquer DUNE S.à r.l. ayant son siège sociale à 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 110.593 en tant que commissaire aux comptes de la société avec effet à partir de l'exercice 2010 et de nommer en remplacement AMG G.m.b.H., Allgemeine Management Gesellschaft G.m.b.H., Société à responsabilité limitée ayant son siège sociale au 24, rue de la Fontaine, L-1532 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 145.584.

Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique décide que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme incombant à la Société en raison des présentes, est estimé approximativement à six cent cinquante Euros (EUR 650,-).

Dont acte, date qu'en tête des présentes, fait et passé à Luxembourg, 51, route de Thionville.

Le document ayant été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, ledit comparant a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: HENDRIKS, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 3 mai 2010. REM 2010 / 583. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 11 juin 2010.

Référence de publication: 2010067833/67.

(100082608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Foodline Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7257 Walferdange, 12, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 64.484.

Le Bilan clos au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067718/9.

(100082474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Foodline Management Services S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-7257 Walferdange, 12, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 64.607.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire et par le conseil d'administration du 4 mars 2010

Fin de mandat du commissaire actuel

- FIDUPLAN SA

Nomination du nouveau commissaire

- VERICOM SA

RCS Luxembourg B51203

Siège social à L-1855 Luxembourg, 46a, avenue J.-F. Kennedy

Le mandat de commissaire ainsi nommé prendra fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Prolongation des mandats des administrateurs

- Monsieur Serge ROGER, président du conseil d'administration

- Madame Anette JUNG

- Monsieur Michel JUNGERS

Les mandats des administrateurs ainsi nommé prendra fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Prolongation du mandat de l'administrateur-délégué

- Monsieur Serge ROGER

Le mandat de l'administrateur-délégué ainsi nommé prendra fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067721/27.

(100082498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

FRE02 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 133.300.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le lundi 7 juin 2010

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du lundi 7 juin 2010 que:

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée a décidé de nommer aux fonctions d'Administrateurs:

- Monsieur Lionel GUIBERT, né le 17 février 1946 à F-92400 Courbevoie, demeurant 80, rue Blanche, F-75009 Paris,

- GUIBERT SA, établie et ayant son siège social 80, rue Blanche, F-75009 Paris, immatriculée auprès du RCS de Paris sous le n° 340799238, ayant comme représentant permanent Monsieur Lionel Guibert, né le 17 février 1946 à F-92400 Courbevoie demeurant 80, rue Blanche, F-75009 Paris,

- La société IMACORP Fiduciaire d'Organisation SA, établie et ayant son siège social 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce de Luxembourg sous le n° 26257 ayant comme représentant permanent Monsieur Jean-Louis Richard, né le 25 février 1945 à F-50400 Granville demeurant à 80, rue Blanche, F-75009 Paris.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2016.

Le mandat de Commissaire venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler au poste de Commissaire et de réélire la personne suivante:

- La société Fiduciaire Principale SA, établie et ayant son siège social 15, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de commerce de Luxembourg sous le n° 57661.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2016.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010067722/29.

(100082364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

FRE02 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 133.300.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067724/9.

(100082366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

FRE02 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 133.300.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le lundi 7 juin 2010

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 7 juin 2010 que:

1) Le Conseil d'Administration a décidé d'élire Monsieur Lionel GUIBERT, né le 17 février 1946 à F-92400 Courbevoie, demeurant 80, rue Blanche, F-75009 Paris à la fonction d'administrateur-délégué.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2016.

2) Le Conseil d'Administration a décidé de nommer en son sein Monsieur Lionel Guibert à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010067723/19.

(100082364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Morati Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 110, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 109.292.

L'an deux mil dix, le neuf juin.

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange/Attert.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme sous la dénomination de Morati Immobilière S.A.

établie et ayant son siège social à L-4221 Esch-sur-Alzette, 110, rue de Luxembourg,

inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 109.292,

constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 8 juillet 2005,

publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 25 novembre 2005, numéro 1.270, page 60.942.

Ont à cet effet comparu:

Monsieur Raoul VITALI, indépendant, demeurant à L-6186 Gonderange, 11, Massewee.

Madame Tina ARISTAI, retraitée, veuve de Monsieur Francesco Vitali, demeurant à L-4041 Esch-sur-Alzette, 20, rue du Brill.

Mademoiselle Moira VITALI, employée privée, demeurant à L-4041 Esch-sur-Alzette, 20, rue du Brill, déclarant être les seuls actionnaires de la dite société, tel que cela résulte par ailleurs des actions en original présentées au notaire et dont une copie restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec le présent acte,

avec un capital social de cinquante mille (50.000,-) euros, représenté par cent actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 500.-), entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Raoul VITALI, qui désigne comme secrétaire Madame Tina ARISTAI.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Moira VITALI.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour

1. Résolution de dissoudre la société MORATI IMMOBILIERE S.A., prédécrite et de la mettre en liquidation
2. Nomination d'un liquidateur, définition de ses pouvoirs qui seront ceux qui sont prévus aux articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et fixation des émoluments du liquidateur;
3. Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présenté ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la société MORATI IMMOBILIERE S.A. avant son terme et de la mettre en liquidation, conformément aux dispositions des articles 141 et suivants de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme à l'unanimité des voix aux fonctions de liquidateur de ladite société Monsieur Raoul VITALI né le 5 octobre 1960 à Spello (Italie) demeurant à L-6186 Gonderange, 11, Massewee, ci-présent et acceptant spécialement cette nomination.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de conférer au liquidateur tous pouvoirs prévus par la loi luxembourgeoise et l'instruit de liquider la société en conformité avec ladite loi, ainsi que de fixer les émoluments et rémunérations du liquidateur à la fin de la liquidation.

L'assemblée générale donne à cet effet spécialement mandat, pouvoir et procuration à Monsieur Raoul VITALI, pré-qualifié, à procéder à la vente de l'immeuble appartenant à la société préqualifiée, à savoir:

Dans un immeuble en copropriété sis à L-4221 Esch-sur-Alzette, 110, route de Luxembourg, inscrit au cadastre comme suit:

COMMUNE D'ESCH-SUR-ALZETTE. SECTION A D'ESCH-NORD:

numéro cadastral 3153/15017, lieu-dit "Rue de Luxembourg", place (occupée) bâtiment à habitation, contenant 10 ares 49 centiares,

a) en propriété privative et exclusive

- le lot trois (003), avec la désignation cadastrale 003 U A 81, à savoir la cave désignée par le numéro 003, sise au sous-sol, faisant cinq virgule zéro quatre-vingt-quinze millièmes,	5,095/1.000
- le lot quatre (004), avec la désignation cadastrale 004 U A 81, à savoir la cave désignée par le numéro 004, sise au sous-sol, faisant trois virgule sept cent trente-quatre millièmes,	3,734/1.000
- le lot cinq (005), avec la désignation cadastrale 005 U A 81, à savoir la cave désignée par le numéro 005, sise au sous-sol, faisant cinq virgule zéro trente et un millièmes,	5,031/1.000
- le lot six (006), avec la désignation cadastrale 006 U A 81, à savoir la cave désignée par le numéro 006, sise au sous-sol, faisant cinq virgule six cent un millièmes,	5,601/1.000
- le lot sept (007), avec la désignation cadastrale 007 U D 00, à savoir le commerce désigné par le numéro 007, sis au rez-de-chaussée, faisant cent quinze virgule zéro treize millièmes,	115,013/1.000
- le lot huit (008), avec la désignation cadastrale 008 U C 00, à savoir le commerce désigné par le numéro C00, sis au rez-de-chaussée, faisant cinq cent vingt-cinq virgule deux cent quarante-sept millièmes	525,247/1.000
- le lot neuf (009), avec la désignation cadastrale 009 U A 01, à savoir l'appartement désigné par le numéro 009, sis au premier étage, faisant cinquante-sept virgule cent soixante-cinq millièmes,	57,165/1.000
- le lot dix (010), avec la désignation cadastrale 010 U A 01, à savoir l'appartement désigné par le numéro 010, sis au premier étage, faisant soixante-quinze virgule six cent trente-quatre millièmes,	75,634/1.000
TOTAL: SEPT CENT QUATRE-VINGT-DOUZE VIRGULE CINQ CENT VINGT MILLIEMES	<u>792,520/1.000</u>

b) en copropriété et indivision forcée:

SEPT CENT QUATRE-VINGT-DOUZE VIRGULE CINQ CENT VINGT MILLIEMES (792,520/1.000) des parties communes y compris le sol ou le terrain,

et ce aux conditions et au prix que le liquidateur estimera convenir.

Déclaration spéciale

Les parties soussignées déclarent s'être renseignées auprès d'un expert comptable sur les conséquences fiscales du présent acte, et déclarent être conscientes des implications fiscales des présentes.

En tout état de cause, les parties soussignées déclarent décharger le notaire

instrumentant de toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences fiscales pouvant découler des présentes, déclarant avoir pris les renseignements et explications nécessaires auprès d'un expert comptable.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale, peut être évalué à la somme de MILLE (1.000.-) EUROS.

A l'égard du notaire instrumentant toutes les parties comparantes sont toutefois tenues solidairement du paiement des frais prédécrits, ce qui est expressément reconnu par toutes les parties comparantes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.

Dont acte, fait et passé à Hobscheid, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé la présente minute avec le notaire.

Signé: Vitali Raoul, Aristai Tina, Vitali Moira, Reuter.

Enregistré à Redange/Attert, le 10 juin 2010. Relation: RED/2010/730. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande et aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange/Attert, le 10 juin 2010.

K. REUTER.

Référence de publication: 2010070768/114.

(100083138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

FRE04 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 133.288.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le lundi 7 juin 2010

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du lundi 7 juin 2010 que:

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée a décidé de nommer aux fonctions d'Administrateurs:

- Monsieur Lionel GUIBERT, né le 17 février 1946 à F-92400 Courbevoie, demeurant 80, rue Blanche, F-75009 Paris,
- GUIBERT SA, établie et ayant son siège social 80, rue Blanche, F-75009 Paris, immatriculée auprès du RCS de Paris sous le n° 340799238, ayant comme représentant permanent Monsieur Lionel Guibert, né le 17 février 1946 à F-92400 Courbevoie demeurant 80, rue Blanche, F-75009 Paris,
- La société IMACORP Fiduciaire d'Organisation SA, établie et ayant son siège social 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce de Luxembourg sous le n° 26257 ayant comme représentant permanent Monsieur Jean-Louis Richard, né le 25 février 1945 à F-50400 Granville demeurant à 80, rue Blanche, F-75009 Paris.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2016.

Le mandat de Commissaire venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler au poste de Commissaire et de réélire la personne suivant:

- La société Fiduciaire Principale SA, établie et ayant son siège social 15, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de commerce de Luxembourg sous le n° 57661.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010067726/27.

(100082514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Vendor S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.800,00.

Siège social: L-7257 Walferdange, 12, Millewee.
R.C.S. Luxembourg B 5.826.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire et par le conseil d'administration du 28 mai 2010

Fin de mandat du commissaire actuel

- FIDUPLAN SA

Nomination du nouveau commissaire

- VERICOM SA

RCS Luxembourg B51203

Siège social à L-1855 Luxembourg, 46a, avenue J.-F. Kennedy

Le mandat de commissaire ainsi nommé prendra fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Prolongation des mandats des administrateurs

- Monsieur Serge ROGER, président du conseil d'administration

- Madame Anette JUNG

- Monsieur Michel JUNGERS

Les mandats des administrateurs ainsi nommé prendra fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Prolongation du mandat de l'administrateur-délégué

- Monsieur Serge ROGER

Le mandat de l'administrateur-délégué ainsi nommé prendra fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067901/27.

(100082499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

FRE04 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 133.288.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le lundi 7 juin 2010

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 7 juin 2010 que:

1) Le Conseil d'Administration a décidé d'élire Monsieur Lionel GUIBERT, né le 17 février 1946 à F-92400 Courbevoie, demeurant 80, rue Blanche, F-75009 Paris à la fonction d'administrateur-délégué.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2016.

2) Le Conseil d'Administration a décidé de nommer en son sein Monsieur Lionel Guibert à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010067727/17.

(100082514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Foodline Management Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7257 Walferdange, 12, Millewee.
R.C.S. Luxembourg B 64.607.

Le Bilan clos au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067720/9.

(100082475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

TCN Holding (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 75.099.

In the year two thousand and ten, on the eighteenth day of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of TCN Holding (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company in liquidation (société à responsabilité limitée en liquidation) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 75099 and having a share capital of USD 40,000 (the Company). The Company was incorporated under Luxembourg law on 10 March 2000 pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C – number 517 of 19 July 2000. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on 18 May 2009 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C – number 1209 of 22 June 2009:

Tyco Global Networks Ltd., a company incorporated under the laws of Bermuda, having its registered office at Abacus Trust Limited, Dorchester House, 7 Church Street, Hamilton, HM 11, Bermuda (the Sole Shareholder), hereby represented by Mr Frédéric Pilorget, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy from the Sole Shareholder after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at USD 40,000 (forty thousand United States Dollars) represented by 400 (four hundred) shares with a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars).

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

(1) Waiver of the convening notice;

(2) Amendment to the dates of the accounting year of the Company;

(3) Amendment to article 14 of the Articles in order to reflect the amendment under item (2) above; and

(4) Empowerment to and authorisation of the liquidator of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to arrange and carry out any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the items on this agenda, including but not limited, to the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto.

III. that the Sole Shareholder made the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Meeting resolves to amend the dates of the accounting year of the Company, as follows:

(a) the accounting year of the Company shall begin on the 25th of September rather than on the 26th of September, and

(b) the accounting year of the Company shall close on the 24th of September of the next year rather than on the 25th September of the next year.

The Meeting resolves that the current accounting year of the Company that started on the 26th of September 2009 shall close on the 24th of September 2010 rather than on the 25th of September 2010.

Third resolution

The Meeting resolves to amend article 14 of the Articles in order to reflect the second resolution above, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 14. Accounting year.** The Company's accounting year begins on the 25th of September and ends on the 24th of September of the following year."

Fourth resolution

The Meeting resolves to authorise and empower the liquidator of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see to and to accomplish any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the above resolution, including but not limited, to the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this notarial deed, is approximately EUR 1,200.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

afin de tenir une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de TCN Holding (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois en liquidation ayant son siège social au 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 75099 et ayant un capital social de USD 40.000 (la Société). La Société a été constituée

sous la loi Luxembourgeoise le 10 mars 2000 en vertu d'un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - numéro 517 du 19 juillet 2000. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois, et pour la dernière fois le 18 mai 2009 en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C – numéro 1209 du 22 juin 2009:

Tyco Global Networks Ltd., une société de droit des Bermudes ayant son siège social à Abacus Trust Limited, Dorchester House, 7 Church Street, Hamilton, HM 11, Bermuda (l'Associé Unique), ici représenté par Monsieur Frédéric Pilorget, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration de l'Associé Unique représenté à l'Assemblée, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec ledit acte auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à USD 40,000 (quarante mille Dollars des Etats-Unis) représenté par 400 (quatre cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 100 (cent Dollars des Etats-Unis);

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

(1) Renonciation aux formalités de convocation;

(2) Modification des dates de l'année sociale de la Société;

(3) Modification de l'article 14 des Statuts en vue de refléter la modification sous le point (2) ci-dessus; et

(4) Pouvoir et autorité donnés au liquidateur de la Société ou à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, d'accomplir pour le compte de la Société toutes formalités nécessaires avec les autorités Luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourgeois et la publication d'extrait dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes;

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les dates de l'année sociale de la Société, comme suit:

(a) l'année sociale de la Société commence le 25 septembre au lieu du 26 septembre; et

(b) l'année sociale de la Société se termine le 24 septembre de l'année suivante au lieu du 25 septembre de l'année suivante.

L'Associé Unique décide que l'année sociale en cours de la Société qui a commencé le 26 septembre 2009 se termine le 24 septembre 2010 au lieu du 25 septembre 2010.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 14 des Statuts en vue de refléter la seconde résolution ci-dessus, de sorte qu'il aura la teneur suivante:

" **Art. 14. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 25 septembre et se termine le 24 septembre de l'année suivante."

Quatrième résolution

L'Associé Unique donne pouvoir et autorité au liquidateur de la Société ou tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, d'accomplir pour le compte de la Société toutes formalités nécessaires avec les autorités Luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourgeois et la publication d'extrait dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes.

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou pour lesquels elle est responsable, en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 1.200.-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé en date des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: F. PILORGET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 mai 2010. Relation: LAC/2010/22783. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Référence de publication: 2010068837/145.

(100083174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

FRE04 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 133.288.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067728/9.

(100082520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

GE Financial Services S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 24.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 93.878.

EXTRAIT

En date du 9 juin 2010, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Roeland P. Pels, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 21 janvier 2010.
- Mme Marjoleine Van Oort, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élue en tant que nouveau gérant de la société avec effet au 21 janvier 2010 et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009 à tenir en 2010.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010067737/16.

(100082344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Securisk, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 57.005.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 27 mai 2010

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de SOGECORE représentée par Monsieur Gilles COREMANS à effet du 17 février 2010.

L'Assemblée décide de ratifier la cooptation de Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A représentée par Madame Sophie VANDEVEN, demeurant professionnellement 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg, comme Administrateur, en remplacement de SOGECORE, Administrateur démissionnaire.

L'Assemblée décide d'élire Administrateurs:

- LYS CONSEIL S.P.R.L représentée par Monsieur Laurent LEVAUX
- Belgian Financial Advisers B.V.B.A représentée par Monsieur Kris GEYSELS
- Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A représentée par Madame Sophie VANDEVEN

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

PricewaterhouseCoopers

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2010.

Pour la société SECURISK

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2010070058/29.

(100082473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Gemini Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 141.589.

L'an deux mille dix, le trois juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "GEMINI HOLDING S.A.", R.C.S. Luxembourg Numéro B 141589, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 septembre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2429 du 4 octobre 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SABELLA, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvie DUPONT, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, employé privé, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, la société LISOLUX S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Sabella, S. Dupont, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 juin 2010. LAC/2010/25288. Reçu douze euros (12.-€)

Le Releveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Référence de publication: 2010067743/49.

(100082531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

M.M.C., Media Marketing Communication, Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 107.228.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le trente-et-un mai

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Laurent ALEXANDRE, dirigeant d'entreprises, né le 19 juillet 1968, à Suresnes (France), demeurant à 4, rue Vauthier F-92100 BOULOGNE-BILLAN COURT,

ci-après nommé "l'associé unique",

ici représenté par Mademoiselle Stéphanie SALIN, employée privée, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24 rue Saint Mathieu,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 26 mai 2010,

laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, représenté comme ci-avant, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la société anonyme MEDIA MARKETING COMMUNICATION S.A. ayant son siège social à L-2138 Luxembourg, 24 rue Saint Mathieu, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le section B, numéro 107.228,

ci-après dénommée "la Société",

a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire alors

de résidence à Mersch en date du 15 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 803 du 13 août 2005, dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu, suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 28 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 507 du 28 février 2008;

- Que le capital social de la Société est de quatre cent neuf mille euros (EUR 409.000.-) représenté par quarante mille neuf cents (40.900) actions, sans désignation de valeur nominale;

- Que son mandant, l'associé unique, s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société;

- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'associé unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme associé unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- Que l'associé unique se désigne comme liquidateur de la Société, et en cette qualité il a rédigé son rapport de liquidation, lequel reste annexé au présent acte. L'associé unique, tel que représenté, déclare reprendre tout le passif et l'actif de la Société et il déclare encore que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la dite Société sera réglé;

- Que l'actif restant est réparti à l'associé unique;

- Que les déclarations du liquidateur ont été vérifiées par la société Parfinindus S.à r.l. désignée «commissaire à la liquidation» par l'associé unique de la Société; laquelle confirme l'exactitude du rapport du liquidateur,

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société;

- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société au 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de ou remboursement à, l'associé unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue française au comparant, ès-qualité qu'il agit, lequel a signé avec le notaire le présent acte ensemble avec le liquidateur et le commissaire à la liquidation.

Signé: S. SALIN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 juin 2010. Relation: LAC/2010/24229. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Référence de publication: 2010067803/59.

(100082629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Giellepi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 71.092.

L'an deux mille dix, le deux juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "GIELLEPI S.A.", R.C.S. Luxembourg Numéro B 71092, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Me Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 7 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 799 du 27 octobre 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvie DUPONT, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, employé privé, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trente-six (36) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-six mille euros (EUR 36.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, la société LISOLUX S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Zianveni, S. Dupont, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 juin 2010. LAC/2010/25067. Reçu douze euros (12.-€)

Le Releveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Référence de publication: 2010067745/49.

(100082532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Harrington, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 108.413.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067753/9.

(100082337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 71.039,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 146.563.

In the year two thousand and ten, on the twentieth day of May.

Before Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VIIC– PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.563 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1278 dated July 2, 2009.

There appeared:

Highland Capital Partners VII - C Limited Partnership, a limited partnership organised under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 92 Hayden Avenue, Lexington, MA 02421, registered with the Registrar of Companies of the State of Delaware under number 050884130-4052607 (the Sole Shareholder),

represented by Marie Roche, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 18, 2010,

which proxy, after having been signed *in* varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder held all the shares in the share capital of the Company;

II. that the agenda of the Meeting was as follows:

1. Creation of five new classes of shares, being the class A1 shares, the class B shares, the class C shares, the class D shares and the class E shares, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, which will have such rights and features as set out in the articles of association of the Company (the Articles) as they are proposed to be amended in items 4. and 5. of this agenda;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 38,985 (thirty-eight nine hundred and eighty-five Euro) in order to bring the share capital from its current amount of EUR 32,054 (thirty-two thousand and fifty-four Euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Ordinary Shares) and 19,554 (nineteen thousand five hundred and fifty-four) class A shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Class A Shares) to EUR 71,039 (seventy-one thousand and thirty-nine euro) by way of the issuance of 2,696 (two thousand six hundred and ninety-six) new class A1 shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 15,593 (fifteen thousand five hundred and ninety-three) new class B shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 5,725 (five thousand seven hundred and twenty-five) new class C shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 9,095 (nine thousand and ninety-nine) new class D shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each and 5,876 (five thousand eight hundred and seventy-six) new class E shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each;

3. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified in item 2 above;

4. Amendment to article 5.1 of the Articles in order to reflect the re-designation of the shares proposed under item 1 above and the issuance of new shares proposed in item 2. above;

5. Amendment to article 16 of the Articles; and

6. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly denominated shares in the shareholder's register of the Company.

III. that the Meeting took the following Resolutions:

First resolution

The Meeting resolved to create five new classes of shares, being the class A1 shares (the Class A1 Shares), the class B shares (the Class B Shares), the class C shares (the Class C Shares) the class D shares (the Class D Shares) and the class E shares (the Class E Shares), having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as amended pursuant to the second and fourth Resolutions below.

Second resolution

The Meeting resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 38,985 (thirty-eight nine hundred and eighty-five Euro) in order to bring the share capital from its current amount of EUR 32,054 (thirty-two thousand and fifty-four Euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Ordinary Shares) and 19,554 (nineteen thousand five hundred and fifty-four) class A shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Class A Shares) to EUR 71,039 (seventy-one thousand and thirty-nine euro) by way of the issuance of 2,696 (two thousand six hundred and ninety-six) new class A1 shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 15,593 (fifteen thousand five hundred and ninety-three) new class B shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 5,725 (five thousand seven hundred and twenty-five) new class C shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 9,095 (nine thousand and ninety-nine) new class D shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each and 5,876 (five thousand eight hundred and seventy-six) new class E shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each;

Third resolution

The Meeting resolved to accept and record the following subscription for the new Class A1 Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares and Class E Shares and full payment of the share capital increase.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, represented as stated above, declared that it subscribed for (i) 2,696 (two thousand six hundred and ninety-six) new Class A1 Shares for an aggregate nominal amount of EUR 2,696 (two thousand six hundred ninety-six euro), (ii) 15,593 (fifteen thousand five hundred and ninety-three) new Class B Shares for an aggregate nominal amount of EUR 15,593 (fifteen thousand five hundred ninety-three euro), (iii) 5,725 (five thousand seven hundred and twenty-five) new Class C Shares for an aggregate nominal amount of EUR 5,725 (five thousand seven hundred twenty-five euro) (iv) 9,095 (nine thousand and ninety-nine) new Class D Shares for an aggregate nominal amount of EUR 9,095 (nine thousand ninety-five euro) and (v) 5,876 (five thousand eight hundred and seventy-six) new Class E Shares for an aggregate nominal amount of EUR 5,876 (five thousand eight hundred seventy-six euro).

The Sole Shareholder declared that it fully paid up such shares by making the following contributions in kind:

- (i) a receivable in an amount of EUR 2,696.17 (two thousand six hundred ninety-six euro and seventeen cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 1), contributed in exchange for the Class A1 Shares;
- (ii) a receivable in an amount of EUR 15,593.11 (fifteen thousand five hundred ninety-three euro and eleven cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 2), contributed in exchange for the Class B Shares;
- (iii) a receivable in an amount of EUR 5,725.52 (five thousand seven hundred twenty-five euro and fifty-two cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 3), contributed in exchange for the Class C Shares;
- (iv) a receivable in an amount of EUR 9,095.74 (nine thousand ninety-five euro and seventy-four cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 4), contributed in exchange for the Class D Shares; and
- (v) a receivable in an amount of EUR 5,876.68 (five thousand eight hundred seventy-six euro and sixty-eight cents) that the Sole Shareholder held against the Company, contributed in exchange for the Class E Shares (the Receivable 5 and together with the Receivable 1, the Receivable 2, the Receivable 3 and the Receivable 4, the Receivables).

The Receivable 1 contributed to the Company was valued at EUR 2,696.17 (two thousand six hundred ninety-six euro and seventeen cents) which amount was to be allocated as follows:

(i) EUR 2,696 (two thousand six hundred and ninety-six euro) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) EUR 0.17 (seventeen cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 2 contributed to the Company was valued at EUR 15,593.11 (fifteen thousand five hundred ninety-three euro and eleven cents) which amount was to be allocated as follows:

(i) EUR 15,593 (fifteen thousand five hundred ninety-three euro) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) EUR 0.11 (eleven cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 3 contributed to the Company was valued at EUR 5,725.52 (five thousand seven hundred twenty-five euro and fifty-two cents) which amount was to be allocated as follows:

(i) EUR 5,725 (five thousand seven hundred twenty-five euro) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) EUR 0.52 (fifty-two cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 4 contributed to the Company was valued at EUR 9,095.74 (nine thousand ninety-five euro and seventy-four cents) which amount was to be allocated as follows:

(i) EUR 9,095 (nine thousand and ninety-five euro) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) EUR 0.74 (seventy-four cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 5 contributed to the Company was valued at EUR 5,876.68 (five thousand eight hundred seventy-six euro and sixty-eight cents) which amount was to be allocated as follows:

(i) EUR 5,876 (five thousand eight hundred and seventy-six euro) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) EUR 0.68 (sixty-eight cents) to the share premium account of the Company.

Further, it was evidenced by a certificate dated May 18, 2010, issued jointly by the Sole Shareholder and the Company that at the date of such certificate:

«1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivables;

2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivables and possesses the power to dispose of the Receivables which are freely transferable;

3. the value of the Receivable 1 is EUR 2,696.17 (two thousand six hundred ninety-six euro and seventeen cents);

4. the value of the Receivable 2 is EUR 15,593.11 (fifteen thousand five hundred ninety-three euro and eleven cents);

5. the value of the Receivable 3 is EUR 5,725.52 (five thousand seven hundred twenty-five euro and fifty-two cents);

6. the value of the Receivable 4 is EUR 9,095.74 (nine thousand ninety-five euro and seventy-four cents);

7. the value of the Receivable 5 is EUR 5,876.68 (five thousand eight hundred seventy-six euro and sixty-eight cents);

8. upon the contribution of the Receivables by the Sole Shareholder to the Company, the Company will become the full owner of the Receivables which will be extinguished by way of confusion for the purpose of article 1300 of the Luxembourg civil code.»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolved to record that the shareholding in the Company was, following the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland Capital Partners VII – C Limited Partnership	12,500 Ordinary Shares 19,554 Class A Shares 2,696 Class A1 Shares 15,593 Class B Shares 5,725 Class C Shares 9,095 Class D Shares 5,876 Class E Shares
Total:	<u>71,039 Shares</u>

Fourth resolution

The Meeting resolved to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above Resolutions so that it read henceforth as follows:

“ **5.1.** The Company’s corporate capital is set at EUR 71,039 (seventy-one thousand and thirty-nine euro) represented by 12,500 (twelve thousand and five hundred) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), by 19,554 (nineteen thousand five hundred and fifty-four) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), 2,696 (two thousand six hundred ninety-six) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), 15,593 (fifteen thousand five hundred and ninety-three) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), 5,725 (five thousand seven hundred and twenty-five) (class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share),

9,095 (nine thousand and ninety-five) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share) and 5,876 (five thousand eight hundred and seventy-six) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares, the shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A shares of its fully owned subsidiary, Highland VIIC – PRI (2) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.563 (the Subsidiary).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A1 shares of the Subsidiary.

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class B shares of the Subsidiary.

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class C shares of the Subsidiary.

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class D shares of the Subsidiary.

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class E shares of the Subsidiary.”

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 16 of the Articles so that it shall read henceforth as follows:

“ Art. 16. Allocation of Profits.

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

16.2. After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, *pro rata* to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, *pro rata* to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A shares of the Subsidiary (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, *pro rata* to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A1 shares of the Subsidiary (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class B Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class B shares of the Subsidiary (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class C shares of the Subsidiary (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class D Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class D Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class D shares of the Subsidiary (the Class D Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class D Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class E Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class E shares of the Subsidiary (the Class E Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them.”

16.3. Interim dividends may be distributed in accordance with the above article 16.2. at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened; and

(v) should, after the close of the financial year, the amount available for distribution appear to be less than the amount distributed as an interim dividend, the relevant shareholders shall be required to refund the shortfall to the Company.”

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowered and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly denominated shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which were to be borne by the Company as a result of this deed were estimated to be approximately EUR 1,500.-

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, this deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

This deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

Having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder, together with the notary, signed this deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingtième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VIIC- PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.563 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1278 du 2 juillet 2009.

A comparu:

Highland Capital Partners VII - C Limited Partnership, une société en commandite (limited partnership) organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 92 Hayden Avenue, Lexington, MA 02421, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 050884130-4052607 (l'Associé Unique),

représentée par Marie Roche, juriste, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 mai 2010, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, a été annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée avait le libellé suivant:

1. Création de cinq nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A1, les parts sociales de classe B, les parts sociales de classe C, les parts sociales de classe D et les parts sociales de classe E, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, qui auront ces droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les statuts de la Société (les Statuts) qui font l'objet d'une modification concernant les points 4. et 5. du présent ordre du jour;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 38.985 (trente-huit mille neuf cent quatre-vingt cinq euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 32.054 (trente-deux mille cinquante-quatre euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales Ordinaires) et 19.554 (dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre) parts sociales de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales de Classe A), à EUR 71.039 (soixante-et-onze mille trente-neuf euros) par l'émission de 2.696 (deux mille six cent quatre-vingt seize) nouvelles parts sociales de classe A1 ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 15.593 (quinze mille cinq cent quatre-vingt treize) nouvelles parts sociales de classe B ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 5.725 (cinq mille sept cent vingt-cinq) nouvelles parts sociales de classe C ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 9.095 (neuf mille quatre-vingt quinze) nouvelles parts sociales de classe D ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune et 5.876 (cinq mille huit cent soixante-seize) nouvelles parts sociales de classe E ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune;

3. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 2 ci-dessus;

4. Modification de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter la nouvelle dénomination des parts sociales proposée au point 1. ci-dessus et émission des nouvelles parts sociales proposée au point 2 ci-dessus;

5. Modification de l'article 16 des Statuts; et

6. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société.

III. que l'Assemblée a pris les Résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a décidé de créer cinq nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A1 (les Parts Sociales de Classe A1), les parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B), les parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C), les parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D) et les parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E), ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, qui auront ces droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu de la deuxième et de la quatrième Résolution ci-dessus.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 38.985 (trente-huit mille neuf cent quatre-vingt cinq euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 32.054 (trente-deux mille cinquante-quatre euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales Ordinaires) et 19.554 (dix-neuf mille cinq cent cinquante-

quatre) parts sociales de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales de Classe A), à EUR 71.039 (soixante-et-onze mille trente-neuf euros) par l'émission de 2.696 (deux mille six cent quatre-vingt seize) nouvelles parts sociales de classe A1 ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 15.593 (quinze mille cinq cent quatre-vingt treize) nouvelles parts sociales de classe B ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 5.725 (cinq mille sept cent vingt-cinq) nouvelles parts sociales de classe C ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 9.095 (neuf mille quatre-vingt quinze) nouvelles parts sociales de classe D ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune et 5.876 (cinq mille huit cent soixante-seize) nouvelles parts sociales de classe E ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune;

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante aux nouvelles Parts Sociales de Classe A1, Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Classe D et Parts Sociales de Classe E et la libération intégrale de l'augmentation du capital social.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré avoir souscrit aux (i) 2.696 (deux mille six cent quatre-vingt seize) nouvelles parts sociales de classe A1 pour un montant nominal total de EUR 2.696 (deux mille six cent quatre-vingt seize euros), (ii) 15.593 (quinze mille cinq cent quatre-vingt treize) nouvelles parts sociales de classe B pour un montant nominal total de EUR 15.593 (quinze mille cinq cent quatre-vingt treize euros), (iii) 5.725 (cinq mille sept cent vingt-cinq) nouvelles parts sociales de classe C pour un montant nominal total de EUR 5.725 (cinq mille sept cent vingt-cinq euros), (iv) 9.095 (neuf mille quatre-vingt quinze) nouvelles parts sociales de classe D pour un montant nominal total de EUR 9.095 (neuf mille quatre-vingt quinze euros) et (v) 5.876 (cinq mille huit cent soixante-seize) nouvelles parts sociales de classe E pour un montant nominal total de EUR 5.876 (cinq mille huit cent soixante-seize euros).

L'Associé Unique a déclaré avoir libéré intégralement ces parts sociales en effectuant les apports en nature suivants:

(i) une créance d'un montant de EUR 2.696,17 (deux mille six cent quatre-vingt seize euros et dix-sept centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 1), apportée en échange des Parts Sociales de Classe A1;

(ii) une créance d'un montant de EUR 15.593,11 (quinze mille cinq cent quatre-vingt treize euros et onze centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 2), apportée en échange des Parts Sociales de Classe B;

(iii) une créance d'un montant de EUR 5.725,52 (cinq mille sept cent vingt-cinq euros et cinquante-deux centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 3), apportée en échange des Parts Sociales de Classe C;

(iv) une créance d'un montant de EUR 9.095,74 (neuf mille quatre-vingt quinze euros et soixante-quatorze centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 4), apportée en échange des Parts Sociales de Classe D; et

(v) une créance d'un montant de EUR 5.876,68 (cinq mille huit cent soixante-seize euros et soixante-huit centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société, apportée en échange des Parts Sociales de Classe E (la Créance 5 et ensemble avec la Créance 1, la Créance 2, la Créance 3 et la Créance 4, les Créances).

La Créance 1 apportée à la Société a été évaluée à EUR 2.696,17 (deux mille six cent quatre-vingt seize euros et dix-sept centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 2.696 (deux mille six cent quatre-vingt seize euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,17 (dix-sept centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 2 apportée à la Société a été évaluée à EUR 15.593,11 (quinze mille cinq cent quatre-vingt treize euros et onze centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 15.593 (quinze mille cinq cent quatre-vingt treize euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,11 (onze centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 3 apportée à la Société a été évaluée à EUR 5.725,52 (cinq mille sept cent vingt-cinq euros et cinquante-deux centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 5.725 (cinq mille sept cent vingt-cinq euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,52 (cinquante-deux centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 4 apportée à la Société a été évaluée à EUR 9.095,74 (neuf mille quatre-vingt quinze euros et soixante-quatorze centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 9.095 (neuf mille quatre-vingt quinze euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,74 (soixante-quatorze centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 5 apportée à la Société a été évaluée à EUR 5.876,68 (cinq mille huit cent soixante-seize euros et soixante-huit centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 5.876 (cinq mille huit cent soixante-seize euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,68 (soixante-huit centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

Par ailleurs, il a été prouvé par un certificat daté du 18 mai 2010, émis conjointement par l'Associé Unique et la Société qu'à la date de ce certificat:

1. «l'Associé Unique est le propriétaire des Créances;
2. l'Associé Unique est le seul autorisé à détenir les Créances et possède le pouvoir de disposer des Créances qui sont librement cessibles;
3. la valeur de la Créance 1 est fixée à EUR 2.696,17 (deux mille six cent quatre-vingt seize euros et dix-sept centimes d'euros);
4. la valeur de la Créance 2 est fixée à EUR 15.593,11 (quinze mille cinq cent quatre-vingt treize euros et onze centimes d'euros);
5. la valeur de la Créance 3 est fixée à EUR 5.725,52 (cinq mille sept cent vingt-cinq euros et cinquante-deux centimes d'euros);
6. la valeur de la Créance 4 est fixée à EUR 9.095,74 (neuf mille quatre-vingt quinze euros et soixante-quatorze centimes d'euros);
7. la valeur de la Créance 5 est fixée à EUR 5.876,68 (cinq mille huit cent soixante-seize euros et soixante-huit centimes d'euros);
8. Dès l'apport des Créances par l'Associé Unique à la Société, la Société deviendra le plein propriétaire des Créances qui seront éteintes par voie de confusion aux fins de l'article 1300 du code civil luxembourgeois.»

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, a été annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a décidé d'enregistrer que suite à l'augmentation du capital social, l'actionariat dans la Société se présentait comme suit:

	Parts Sociales
Highland Capital Partners VII – C Limited Partnership	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	19.554 Parts Sociales de Classe A
	2.696 Parts Sociales de Classe A1
	15.593 Parts Sociales de Classe B
	5.725 Parts Sociales de Classe C
	9.095 Parts Sociales de Classe D
	<u>5.876 Parts Sociales de Classe E</u>
Total:	71.039 Parts Sociales

Quatrième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter les Résolutions ci-dessus de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 71.039 (soixante-et-onze mille trente-neuf euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), par 19.554 (dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), 2.696 (deux mille six cent quatre-vingt seize) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), 15.593 (quinze mille cinq cent quatre-vingt treize) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), 5.725 (cinq mille sept cent vingt-cinq) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), 9.095 (neuf mille quatre-vingt quinze) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D) et 5.876 (cinq mille huit cent soixante-seize) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C et les Parts Sociales de Classe D, les parts sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D et les Parts sociales de Classe E forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A de sa filiale détenue entièrement, Highland VIIC – PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 146.563 (la Filiale).

Les Parts Sociales de Classe A1 traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe B traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe B de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe C traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe C de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe D traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe D de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe E traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe E de la Filiale."

Cinquième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 16 des Statuts de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" Art. 16. Affectation des Bénéfices.

16.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée dès que cette réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital de la Société comme déclaré ou tel qu'augmenté ou réduit de temps à autre comme prévu à l'article 5 des présents Statuts.

16.2 Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A1 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe B de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe B), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe C pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts

sociales de classe C de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe C), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe D au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe D pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe D de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe D), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe D, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe E de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe E), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

16.3 Des acomptes sur dividende peuvent être distribués conformément à l'article 16.2 ci-dessus à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) un relevé de comptes, inventaire ou rapport est établi par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;

(ii) ce relevé de comptes, inventaire ou rapport montre que des bénéfices suffisants et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais réduit par les pertes reportés et les sommes à affecter à la réserve statutaire;

(iii) la décision de payer des acomptes sur dividende est prise par les associés de la Société;

(iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés; et

(v) si, après la clôture de l'exercice social, le montant disponible pour une distribution s'avère inférieur au montant distribué sous forme d'acompte sur dividende, les associés concernés seront priés de rembourser le déficit à la Société."

Sixième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et a donné pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui ont incombés à la société en raison du présent acte étaient estimés à environ EUR 1.500.-

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble, avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. ROCHE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2010. Relation: LAC/2010/23341. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Référence de publication: 2010068685/545.

(100083474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

GLG Multi-Strategy Fund Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 90.392.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 juin 2010.

Référence de publication: 2010067747/10.

(100082536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 61.716.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and ten, on the eighth day of June.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Julie Carbiener, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 7 June 2010; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Julie Carbiener, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 7 June 2010;

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N°311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Martine Schaeffer, dated 30 April 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda

1. Registration of the share capital increase of 5 May 2010 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 12 May 2010 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increase of 21 May 2010 decided under the authorised share capital;
4. Registration of the share capital increase of 26 May 2010 decided under the authorised share capital;
5. Registration of the share capital increase of 26 May 2010 decided under the authorised share capital;
6. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 63,399,000 to an amount of EUR 62,031,125 by the cancellation of 2,347 class C-1 shares and 8,596 class D-1 shares;
7. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 62,031,125 to an amount of EUR 61,877,125 by the cancellation of 1,232 class B-4 shares;
8. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 61,877,125 to an amount of EUR 61,782,750 by the cancellation of 755 class GG-3 shares;
9. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 61,782,750 to an amount of EUR 61,776,375 by the cancellation of 51 class BB-2 shares;

10. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 61,776,375 to an amount of EUR 61,716,500 by the cancellation of 479 class E-5 shares;

11. Conversion of 2,889 class X-3 shares, having a par value of EUR 125 each, into 2,889 class H-5 shares, having a par value of EUR 125 each; and

12. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 5 May 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 7,500 (seven thousand five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 60,124,500 (sixty million one hundred twenty-four thousand five hundred euro) represented by 480,996 (four hundred eighty thousand nine hundred ninety-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 60,132,000 (sixty million one hundred thirty-two thousand euro) represented by 481,056 (four hundred eighty-one thousand fifty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes; and

b. to issue 60 (sixty) new class B-4 shares (the New B-4 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New B-4 Shares.

The payment of the New B-4 Shares has been made for value on 4 May 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 60,132,000 (sixty million one hundred thirty-two thousand euro) as of 5 May 2010.

Second resolution

Art. 7. of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 12 May 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 2,671,500 (two million six hundred seventy-one thousand five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 60,132,000 (sixty million one hundred thirty-two thousand euro) represented by 481,056 (four hundred eighty-one thousand fifty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 62,803,500 (sixty-two million eight hundred three thousand five hundred euro) represented by 502,428 (five hundred two thousand four hundred twenty-eight) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eightyeight) classes; and

b. to issue 21,372 (twenty-one thousand three hundred seventy-two) new class Q-3 shares (the New Q-3 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 120.07 (one hundred twenty euro and seven cent) with respect to the New Q-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New Q-3 Shares and of the share premium.

The payment of the New Q-3 Shares and of the share premium has been made for value on 12 May 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 62,803,500 (sixty-two million eight hundred three thousand five hundred euro) as of 12 May 2010.

Third resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 21 May 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 75,625 (seventy-five thousand six hundred twenty-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 62,803,500 (sixty-two million eight hundred three thousand five hundred euro) represented by 502,428 (five hundred two thousand four hundred twenty-eight) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 62,879,125 (sixty-two million eight hundred seventy-nine thousand one hundred twenty-five euro) represented by 503,033 (five hundred three thousand thirty-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes; and

b. to issue 605 (six hundred five) new class E-4 shares (the New E-4 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 58.78 (fifty-eight euro and seventy-eight cent) with respect to the New E-4 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New E-4 Shares and of the share premium.

The payment of the New E-4 Shares and of the share premium has been made for value on 21 May 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 62,879,125 (sixty-two million eight hundred seventy-nine thousand one hundred twenty-five euro) as of 21 May 2010.

Fourth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 26 May 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 500 (five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 62,879,125 (sixty-two million eight hundred seventy-nine thousand one hundred twenty-five euro) represented by 503,033 (five hundred three thousand thirty-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 62,879,625 (sixty-two million eight hundred seventy-nine thousand six hundred twenty-five euro) represented by 503,037 (five hundred three thousand thirty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes; and

b. to issue 2 (two) new class T-3 shares (the New T-3 Shares) and 2 (two) new class X-3 shares (the New X-3 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 35.23 (thirty-five euro and twenty-three cent) with respect to the New T-3 Shares and the payment of a share premium of EUR 35.23 (thirty-five euro and twenty-three cent) with respect to the New X-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New T-3 Shares and the New X-3 Shares and of the share premiums.

The payment of the New T-3 Shares and the New X-3 Shares and of the share premium has been made for value on 27 May 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 62,879,625 (sixty-two million eight hundred seventy-nine thousand six hundred twenty-five euro) as of 26 May 2010.

Fifth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 26 May 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 519,375 (five hundred nineteen thousand three hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 62,879,625 (sixty-two million eight hundred seventy-nine thousand six hundred twenty-five euro) represented by 503,037 (five hundred three thousand thirty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 63,399,000 (sixty-three million three hundred ninety-nine thousand euro) represented by 507,192 (five hundred seven thousand one hundred ninety-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes; and

b. to issue 4,155 (four thousand one hundred fifty-five) new class F-3 shares (the New F-3 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 9.38 (nine euro and thirty-eight cent) with respect to the New F-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New F-3 Shares and of the share premium.

The payment of the New F-3 Shares and of the share premium has been made for value on 26 May 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 63,399,000 (sixty-three million three hundred ninety-nine thousand euro) as of 26 May 2010.

Sixth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 63,399,000 (sixty-three million three hundred ninety-nine thousand euro) represented by 507,192 (five hundred seven thousand one hundred ninety-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 1,367,875 (one million three hundred sixty-seven thousand eight hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 62,031,125 (sixty-two million thirty-one thousand one hundred twenty-five euro) represented by 496,249 (four hundred ninety-six thousand two hundred forty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 2,347 (two thousand three hundred forty-seven) class C-1 ordinary shares and 8,596 (eight thousand five hundred ninety-six) class D-1 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 1,367,875 (one million three hundred sixty-seven thousand eight hundred seventy-five euro).

Seventh resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 62,031,125 (sixty-two million thirtyone thousand one hundred twenty-five euro) represented by 496,249 (four hundred ninety-six thousand two hundred forty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 154,000 (one hundred fiftyfour thousand euro) to an amount of EUR 61,877,125 (sixty-one million eight hundred seventy-seven thousand one hundred twenty-five euro) represented by 495,017 (four hundred ninety-five thousand seventeen) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 1,232 (one thousand two hundred thirty-two) class B-4 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 154,000 (one hundred fifty-four thousand euro).

Eighth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 61,877,125 (sixty-one million eight hundred seventy-seven thousand one hundred twenty-five euro) represented by 495,017 (four hundred ninety-five thousand seventeen) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 94,375 (ninetyfour thousand three hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 61,782,750 (sixty-one million seven hundred eighty-two thousand seven hundred fifty euro) represented by 494,262 (four hundred ninety-four thousand two hundred sixty-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 755 (seven hundred fifty-five) class GG-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 94,375 (ninetyfour thousand three hundred seventy-five euro).

Ninth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 61,782,750 (sixty-one million seven hundred eighty-two thousand seven hundred fifty euro) represented by 494,262 (four hundred ninety-four thousand two hundred sixty-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 6,375 (six thousand three hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 61,776,375 (sixty-one million seven hundred seventy-six thousand three hundred seventy-five euro) represented by 494,211 (four hundred ninety-four thousand two hundred eleven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 51 (fifty-one) class BB-2 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 6,375 (six thousand three hundred seventy-five euro).

Tenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 61,776,375 (sixty-one million seven hundred seventy-six thousand three hundred seventy-five euro) represented by 494,211 (four hundred ninety-four thousand two hundred eleven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 59,875 (fifty-nine thousand eight hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 61,716,500 (sixty-one million seven hundred sixteen thousand five hundred euro) represented by 493,732 (four hundred ninety-three thousand seven hundred thirty-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 479 (four hundred seventy-nine) class E-5 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 59,875 (fifty-nine thousand eight hundred seventy-five euro).

Eleventh resolution

The Shareholders decide to convert 2,889 (two thousand eight hundred eighty-nine) class X-3 shares, having a par value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each, into 2,889 (two thousand eight hundred eighty-nine) class H-5 shares, having a par value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each.

Twelfth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 61,716,500 (sixtyone million seven hundred sixteen thousand five hundred euro) represented by 493,732 (four hundred ninety-three thousand seven hundred thirty-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 610 class B shares;
3. 4,986 class C-1 shares;
4. 543 class D-1 shares;
5. 1,254 class E-1 shares;
6. 291 class F-1 shares;
7. 1,606 class G-1 shares;
8. 186 class H-1 shares;
9. 111 class I-1 shares;
10. 545 class J-1 shares;
11. 8 class K-1 shares;
12. 40,447 class A-2 shares;
13. 1,264 class B-2 shares;
14. 5,444 class C-2 shares;
15. 3,218 class E-2 shares;
16. 91 class G-2 shares;
17. 58,834 class H-2 shares;
18. 3,483 class I-2 shares;
19. 3,417 class J-2 shares;
20. 1,086 class K-2 shares;
21. 692 class L-2 shares;
22. 15,425 class M-2 shares;

23. 2,048 class N-2 shares;
24. 2,269 class P-2 shares;
25. 1,521 class Q-2 shares;
26. 832 class R-2 shares;
27. 329 class S-2 shares;
28. 287 class T-2 shares;
29. 33,207 class U-2 shares;
30. 10,917 class V-2 shares;
31. 2,648 class W-2 shares;
32. 4,498 class X-2 shares;
33. 315 class Y-2 shares;
34. 346 class Z-2 shares;
35. 509 class AA-2 shares;
36. 1 class BB-2 share;
37. 12 class CC-2 shares;
38. 56 class DD-2 shares;
39. 900 class EE-2 shares;
40. 12 class FF-2 shares;
41. 803 class A-3 shares;
42. 1,070 class B-3 shares;
43. 1,618 class C-3 shares;
44. 7,924 class D-3 shares;
45. 5,172 class E-3 shares;
46. 7,581 class F-3 shares;
47. 10,761 class H-3 shares;
48. 10,015 class I-3 shares;
49. 2,951 class J-3 shares;
50. 738 class K-3 shares;
51. 140 class L-3 shares;
52. 8,462 class M-3 shares;
53. 216 class N-3 shares;
54. 2,731 class O-3 shares;
55. 491 class P-3 shares;
56. 49,104 class Q-3 shares;
57. 100 class R-3 shares;
58. 8,258 class T-3 shares;
59. 13,017 class U-3 shares;
60. 5,506 class V-3 shares;
61. 502 class W-3 shares;
62. 3,604 class X-3 shares;
63. 440 class Y-3 shares;
64. 314 class Z-3 shares;
65. 416 class AA-3 shares;
66. 38 class BB-3 shares;
67. 8,816 class CC-3 shares;
68. 221 class DD-3 shares;
69. 50 class EE-3 shares;
70. 13 class FF-3 shares;
71. 16,474 class GG-3 shares;
72. 23,559 class HH-3 shares;
73. 378 class II-3 shares;
74. 16,788 class JJ-3 shares;
75. 18,057 class A-4 shares;

76. 8,695 class B-4 shares;
77. 9,837 class C-4 shares;
78. 7,690 class D-4 shares;
79. 1,317 class E-4 shares;
80. 4,283 class F-4 shares;
81. 3,404 class A-5 shares;
82. 1,766 class B-5 shares;
83. 3,265 class C-5 shares;
84. 3,186 class D-5 shares;
85. 5 class E-5 shares;
86. 2 class F-5 shares;
87. 301 class G-5 shares; and
88. 13,170 class H-5 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states

herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le huit juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Melle Julie Carbiener, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 7 juin 2010; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Melle Julie Carbiener, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 7 juin 2010;

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à.r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N°311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, en date du 30 avril 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour

1. Constatation de l'augmentation de capital du 5 mai 2010 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 12 mai 2010 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 21 mai 2010 décidée sous le capital autorisé;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 26 mai 2010 décidée sous le capital autorisé,

5. Constatation de l'augmentation de capital du 26 mai 2010 décidée sous le capital autorisé,
 6. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 63.399.000 pour le faire passer à un montant de EUR 62.031.125 par le biais de l'annulation de 2.347 parts sociales ordinaires de classe C-1 et 8.596 parts sociales ordinaires de classe D-1;
 7. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 62.031.125 pour le faire passer à un montant de EUR 61.877.125 par le biais de l'annulation de 1.232 parts sociales ordinaires de classe B-4;
 8. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 61.877.125 pour le faire passer à un montant de EUR 61.782.750 par le biais de l'annulation de 755 parts sociales ordinaires de classe GG-3;
 9. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 61.782.750 pour le faire passer à un montant de EUR 61.776.375 par le biais de l'annulation de 51 parts sociales ordinaires de classe BB-2;
 10. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 61.776.375 pour le faire passer à un montant de EUR 61.716.500 par le biais de l'annulation de 479 parts sociales ordinaires de classe E-5;
 11. Conversion de 2.889 parts sociales de classe X-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 chacune, en 2.889 parts sociales de classe H-5, ayant une valeur nominale de EUR 125 chacune; et
 12. Modification de l'article 6 des statuts.
- Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 5 mai 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 7.500 (sept mille cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 60.124.500 (soixante millions cent vingt-quatre mille cinq cents euros) représenté par 480.996 (quatre cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-seize) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.132.000 (soixante millions cent trente-deux mille euros) représenté par 481.056 (quatre cent quatre-vingt-un mille cinquante-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes; et
- b. d'émettre 60 (soixante) nouvelles parts sociales de classe B-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe B-4.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-4 a été effectué le 4 mai 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 60.132.000 (soixante millions cent trente-deux mille euros) au 5 mai 2010.

Seconde résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 12 mai 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 2.671.500 (deux millions six cent soixante-et-onze mille cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 60.132.000 (soixante millions cent trente-deux mille euros) représenté par 481.056 (quatre cent quatre-vingt-un mille cinquante-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 62.803.500 (soixante-deux millions huit cent trois mille cinq cents euros) représenté par 502.428 (cinq cent deux mille quatre cent vingt-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes;
- b. d'émettre 21.372 (vingt-et-un mille trois cent soixante-douze) nouvelles parts sociales de classe Q-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et
- c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 120,07 (cent-vingt euros et sept cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3 et de la prime d'émission a été effectué le 12 mai 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 62.803.500 (soixante-deux millions huit cent trois mille cinq cents euros) au 12 mai 2010.

Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 21 mai 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 75.625 (soixante-quinze mille six cent vingt-cinq euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 62.803.500 (soixante-deux millions huit cent trois mille cinq cents euros) représenté par 502.428 (cinq cent deux mille quatre cent vingt-huit) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 62.879.125 (soixante-deux millions huit cent soixante-dix neuf mille cent vingt-cinq euros) représenté par 503.033 (cinq cent trois mille trente-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes;

b. d'émettre 605 (six cent cinq) nouvelles parts sociales de classe E-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe E-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 58,78 (cinquante-huit euros et soixante-dix-huit cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe E-4.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe E-4 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe E-4 et de la prime d'émission a été effectué le 21 mai 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 62.879.125 (soixante-deux millions huit cent soixante-dix neuf mille cent vingt-cinq euros) au 21 mai 2010.

Quatrième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 26 mai 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 500 (cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 62.879.125 (soixante-deux millions huit cent soixante-dix-neuf mille cent vingt-cinq euros) représenté par 503.033 (cinq cent trois mille trente-trois) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 62.879.625 (soixante-deux millions huit cent soixante-dix-neuf mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 503.037 (cinq cent trois mille trente-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes;

b. d'émettre 2 (deux) nouvelles parts sociales de classe T-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe T-3) et 2 (deux) nouvelles parts sociales de classe X-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe X-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 35,23 (trente-cinq euros et vingt-trois cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe T-3 et le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 35,23 (trente-cinq euros et vingt-trois cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe X-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe T-3 et des Nouvelles Parts Sociales de classe X-3 et des primes d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe T-3 et des Nouvelles Parts Sociales de classe X-3 et des primes d'émission a été effectué le 27 mai 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et des primes d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 62.879.625 (soixante-deux millions huit cent soixante-dix-neuf mille six cent vingt-cinq euros) au 26 mai 2010.

Cinquième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 26 mai 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 519.375 (cinq cent dix-neuf mille trois cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 62.879.625 (soixante-deux millions huit cent soixante-dix-neuf mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 503.037 (cinq cent trois mille trente-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 63.399.000 (soixante-trois millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille euros) représenté par 507.192 (cinq cent sept mille cent quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes;

b. d'émettre 4.155 (quatre mille cent cinquante-cinq) nouvelles parts sociales de classe F-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe F-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 9,38 (neuf euros et trente-huit cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe F-3 .

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe F-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe F-3 et de la prime d'émission a été effectué le 26 mai 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 63.399.000 (soixante-trois millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille euros) au 26 mai 2010.

Sixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 1.367.875 (un million trois cent soixante-sept mille huit cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 63.399.000 (soixante-trois millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille euros) représenté par 507.192 (cinq cent sept mille cent quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 62.031.125 (soixante-deux millions trente-et-un mille cent vingt-cinq euros) représenté par 496.249 (quatre cent quatre-vingt-seize mille deux cent quarante-neuf) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 2.347 (deux mille trois cent quarante-sept) parts sociales ordinaires de classe C-1 et 8.596 (huit mille cinq cent quatre-vingt-seize) parts sociales de classe D-1, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 1.367.875 (un million trois cent soixante-sept mille huit cent soixante-quinze euros).

Septième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 154.000 (cent cinquante-quatre mille euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 62.031.125 (soixante-deux millions trente-et-un mille cent vingt-cinq euros) représenté par 496.249 (quatre cent quatre-vingt-seize mille deux cent quarante-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 61.877.125 (soixante-et-un millions huit cent soixante-dix-sept mille cent vingt-cinq euros) représenté par 495.017 (quatre cent quatre-vingt-quinze mille dix-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 1.232 (mille deux cent trente-deux) parts sociales ordinaires de classe B-4, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 154.000 (cent cinquante-quatre mille euros).

Huitième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 94.375 (quatre-vingt quatorze mille trois cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 61.877.125 (soixante-et-un

millions huit cent soixante-dix-sept mille cent vingt-cinq euros) représenté par 495.017 (quatre cent quatre-vingt-quinze mille dix-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 61.782.750 (soixante-et-un millions sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante euros) représenté par 494.262 (quatre cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent soixante-deux) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 755 (sept cent cinquante-cinq) parts sociales ordinaires de classe GG-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 94.375 (quatre-vingt quatorze mille trois cent soixante-quinze euros).

Neuvième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 6.375 (six mille trois cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 61.782.750 (soixante-et-un millions sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante euros) représenté par 494.262 (quatre cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent soixante-deux) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 61.776.375 (soixante-et-un millions sept cent soixante-seize mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 494.211 (quatre cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent onze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 51 (cinquante-et-une) parts sociales ordinaires de classe BB-2, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 6.375 (six mille trois cent soixante-quinze euros).

Dixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 59.875 (cinquante-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 61.776.375 (soixante-et-un millions sept cent soixante-seize mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 494.211 (quatre cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent onze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 61.716.500 (soixante-et-un millions sept cent seize mille cinq cent euros) représenté par 493.732 (quatre cent quatre-vingt-treize mille sept cent trente-deux) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 479 (quatre cent soixante-dix-neuf) parts sociales ordinaires de classe E-5, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 59.875 (cinquante-neuf mille huit cent soixante-quinze euros).

Onzième résolution

Les Associés de la Société décident de convertir 2.889 (deux mille huit cent quatre-vingt-neuf) parts sociales de classe X-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, en 2.889 (deux mille huit cent quatre-vingt-neuf) parts sociales de classe H-5, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Douzième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 61.716.500 (soixante-et-un millions sept cent seize mille cinq cent euros) représenté par 493.732 (quatre cent quatre-vingt-treize mille sept cent trente-deux) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 610 parts sociales de classe B;
3. 4.986 parts sociales de classe C-1;
4. 543 parts sociales de classe D-1;
5. 1.254 parts sociales de classe E-1;
6. 291 parts sociales de classe F-1;
7. 1.606 parts sociales de classe G-1;
8. 186 parts sociales de classe H-1;
9. 111 parts sociales de classe I-1;
10. 545 parts sociales de classe J-1;
11. 8 parts sociales de classe K-1;
12. 40.447 parts sociales de classe A-2;
13. 1.264 parts sociales de classe B-2;
14. 5.444 parts sociales de classe C-2;

15. 3.218 parts sociales de classe E-2;
16. 91 parts sociales de classe G-2;
17. 58.834 parts sociales de classe H-2;
18. 3.483 parts sociales de classe I-2;
19. 3.417 parts sociales de classe J-2;
20. 1.086 parts sociales de classe K-2;
21. 692 parts sociales de classe L-2;
22. 15.425 parts sociales de classe M-2;
23. 2.048 parts sociales de classe N-2;
24. 2.269 parts sociales de classe P-2;
25. 1.521 parts sociales de classe Q-2;
26. 832 parts sociales de classe R-2;
27. 329 parts sociales de classe S-2;
28. 287 parts sociales de classe T-2;
29. 33.207 parts sociales de classe U-2;
30. 10.917 parts sociales de classe V-2;
31. 2.648 parts sociales de classe W-2;
32. 4.498 parts sociales de classe X-2;
33. 315 parts sociales de classe Y-2;
34. 346 parts sociales de classe Z-2;
35. 509 parts sociales de classe AA-2;
36. 1 part sociale de classe BB-2;
37. 12 parts sociales de classe CC-2;
38. 56 parts sociales de classe DD-2;
39. 900 parts sociales de classe EE-2;
40. 12 parts sociales de classe FF-2;
41. 803 parts sociales de classe A-3;
42. 1.070 parts sociales de classe B-3;
43. 1.618 parts sociales de classe C-3;
44. 7.924 parts sociales de classe D-3;
45. 5.172 parts sociales de classe E-3;
46. 7.581 parts sociales de classe F-3;
47. 10.761 parts sociales de classe H-3;
48. 10.015 parts sociales de classe I-3;
49. 2.951 parts sociales de classe J-3;
50. 738 parts sociales de classe K-3;
51. 140 parts sociales de classe L-3;
52. 8.462 parts sociales de classe M-3;
53. 216 parts sociales de classe N-3;
54. 2.731 parts sociales de classe O-3;
55. 491 parts sociales de classe P-3;
56. 49.104 parts sociales de classe Q-3;
57. 100 parts sociales de classe R-3;
58. 8.258 parts sociales de classe T-3;
59. 13.017 parts sociales de classe U-3;
60. 5.506 parts sociales de classe V-3;
61. 502 parts sociales de classe W-3;
62. 3.604 parts sociales de classe X-3;
63. 440 parts sociales de classe Y-3;
64. 314 parts sociales de classe Z-3;
65. 416 parts sociales de classe AA-3;
66. 38 parts sociales de classe BB-3;
67. 8.816 parts sociales de classe CC-3;

- 68. 221 parts sociales de classe DD-3;
- 69. 50 parts sociales de classe EE-3;
- 70. 13 parts sociales de classe FF-3;
- 71. 16.474 parts sociales de classe GG-3;
- 72. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
- 73. 378 parts sociales de classe II-3;
- 74. 16.788 parts sociales de classe JJ-3;
- 75. 18.057 parts sociales de classe A-4;
- 76. 8.695 parts sociales de classe B-4;
- 77. 9.837 parts sociales de classe C-4;
- 78. 7.690 parts sociales de classe D-4;
- 79. 1.317 parts sociales de classe E-4;
- 80. 4.283 parts sociales de classe F-4;
- 81. 3.404 parts sociales de classe A-5;
- 82. 1.766 parts sociales de classe B-5;
- 83. 3.265 parts sociales de classe C-5;
- 84. 3.186 parts sociales de classe D-5;
- 85. 5 parts sociales de classe E-5;
- 86. 2 parts sociales de classe F-5;
- 87. 301 parts sociales de classe G-5; et
- 88. 13.170 parts sociales de classe H-5."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Carbiener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 juin 2010. LAC/2010/26124. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2010.

Référence de publication: 2010076393/683.

(100087967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2010.

Warner Music Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 99.619.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2010067905/14.

(100082537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Illinois S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 50.921.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Un administrateur*

Référence de publication: 2010067758/11.

(100082348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Image Course SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 87.489.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 8 juin 2010 que l'assemblée des actionnaires décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Christophe Antinori, demeurant à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, Xavier Fabry demeurant à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue et Monsieur Edouard Maire.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur René Moris.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

*Pour extrait conforme
Pour la Société
Un mandataire*

Référence de publication: 2010067760/20.

(100082362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Esofac Insurance Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 31.919.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie le 1^{er} juin 2010

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Baudouin VALENTIN, Président du Conseil d'Administration, demeurant 37, rue Michel Engels, L-1465 LUXEMBOURG, de Mesdames Martine VAN PEER, actuaire, demeurant 23, rue des Tilleuls, B-6780 WOLKRANGE, et Anne Christine LUSSIE, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant 35, rue Auguste Neyen, L-2233 LUXEMBOURG, et de Monsieur André WILWERT, administrateur de sociétés, demeurant 59, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 LUXEMBOURG ainsi que celui du commissaire aux comptes Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration réunie le 1^{er} juin 2010

Le Conseil d'Administration décide de renommer Madame Martine VAN PEER, administrateur-délégué, demeurant 23, rue des Tilleuls, B-6780 WOLKRANGE, pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Le Conseil d'Administration décide de renouveler le mandat de Monsieur Baudouin VALENTIN, demeurant 37, rue Michel Engels, L-1465 LUXEMBOURG, Président du Conseil, pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010069930/26.

(100082384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Image Course SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 87.489.

Les comptes annuels au 30 septembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067761/9.

(100082371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Image Course SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 87.489.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067762/9.

(100082379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Imacorp, Fiduciaire d'Organisation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 26.257.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067759/9.

(100082312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Immo Lux - Airport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 67.105.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010067763/10.

(100082502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

J.P. Morgan Capital Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 194.900,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 125.777.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 08 juin 2010

Composition du conseil de gérance

L'Associé unique a décidé de reconduire le mandat des gérants suivants pour un terme d'un an, qui viendra à échéance lors de la fermeture de l'assemblée générale de l'an 2011:

- M. Alain Picherit, Gérant, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- Mme Dale Quarry, Gérante, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- M. Thierry Maes, Gérant, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- M. David James O'Neill, Gérant, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Certifié conforme
 Pour le Conseil de gérance
 Marie SCHNEIDER
 Acting Secretary

Référence de publication: 2010067774/20.

(100082503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Immo-Girst S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6559 Girst, 1, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 103.896.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Cannivy.

Référence de publication: 2010067765/10.

(100082409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

J.A.C. Store S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale.

R.C.S. Luxembourg B 69.730.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010067772/10.

(100082363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Anglo Coal CMC 1, Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 90.365.

Extrait de résolutions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société en date du 2 juin 2010.

Deloitte S.A. sont réélus en tant que réviseurs d'entreprise de la société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2010.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2010068935/14.

(100082351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

J.P. Morgan Real Estate Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 125.763.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 08 juin 2010

Composition du conseil de gérance

L'associé unique a décidé de reconduire le mandat des gérants suivants pour un terme d'un an, qui viendra à échéance lors de la fermeture de l'assemblée générale de l'an 2011:

- M. Alain Picherit, Gérant, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- Mme Dale Quarry, Gérante, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- M. Thierry Maes, Gérant, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- M. David James O'Neill, Gérant, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Certifié conforme
Pour le Conseil de gérance
Marie SCHNEIDER
Acting Secretary

Référence de publication: 2010067776/20.

(100082504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Jeferson S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.865.

—
DISSOLUTION

L'an deux mil dix, le vingt-huitième jour de mai.

Pardevant, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A COMPARU:

GAYOLA ASSET MANAGEMENT S.A., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au 325, Waterfront Drive, Omar Hodge Building, 2^{ème} étage, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, certificat d'incorporation numéro 261116, représentée par un des ses administrateurs Monsieur Claude Schmitz,

ici représentée par Madame Géraldine Vinciotti, employée privée, demeurant professionnellement à L- 2420 Luxembourg, 11, Avenue Emile Reuter, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 25 mai 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant (ci-après «l'Associé Unique»), a requis le notaire instrumentant d'acter:

1- que la société «JEFERSON S.A.», ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11A, Bld Prince Henri, RCS Luxembourg B numéro 114865, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, de résidence à Luxembourg, en date du 15 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1101 du 7 juin 2006 (la «Société»).

2- que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

3- que l'Associé Unique, étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et désigne en qualité de liquidateur de la Société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) S. à r. l., avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L – 1653 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 30 467.

4- que l'Associé Unique déclare fixer à tout de suite les deuxième et troisième assemblées conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

5- que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et requiert du notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, l'Associé Unique assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la Société est réglé.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signé «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

6- que l'Associé Unique nomme en qualité de commissaire à la liquidation AUDIEX S.A., située au 57 avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 65 469 et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

7- qu'après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'Associé Unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et le rapport du liquidateur et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Audiex S.A., prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

Le rapport du commissaire à la liquidation après avoir été signé «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

8- que l'Associé Unique, constituée en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

9- que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

10- que les livres et documents de la société seront déposés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société à savoir L-1724 Luxembourg, 11A, Bld Prince Henri.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ladite personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Géraldine Vinciotti, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 08 juin 2010. LAC / 2010 / 25271. Reçu 75.-€

Pr. le Receveur (signé): Carole Frising.

- Pour copie conforme - Délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 juin 2010.

Référence de publication: 2010067778/61.

(100082533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Klinengo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 64.836.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010067782/9.

(100082367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Marvillo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 93.050.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société, en date du 28 mai 2010, a décidé ce qui suit:

1. La démission du Gérant de catégorie A, Monsieur Alan Burns, a été acceptée avec effet immédiat;

2. La nomination avec effet immédiat de la personne suivante en tant que Gérant de catégorie A:

- Monsieur Rupert John Joseph Hopley, né le 19 mars 1969 à Londres, Grande Bretagne, avec adresse au 282, Trinity Road, Londres, Grande Bretagne, SW18 3RG.

Son mandat sera d'une durée illimitée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010067797/18.

(100082507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

Stanhope, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 107.997.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour le Conseil d'Administration

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2010067873/13.

(100082399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.
